



Terre d'Adeles – 100% Gironde CONTRAT D'ENGAGEMENT Circuit court Lessives année 2023

Créée en janvier 2011, **100% Gironde** est située sur la commune de Cestas, à 8 km de Pessac. **Mathias Cangina** produit de la lessive, du détergent multi-usage, du liquide vaisselle et du savon à partir de cendre de bois et d'eau de pluie, il produit également de la lessive à partir de son savon et des savons de toilette et produits cosmétiques bio aux huiles essentielles (baumes et huiles). 100% Gironde a obtenu la certification Nature et Progrès, charte qui garantit que le produit est écologique. Par la signature du présent contrat, les adhérents de Terre d'Adeles, l'association Terre d'Adeles et Mathias Cangina, artisan de 100% Gironde, s'engagent à respecter le lien producteur-consomm'acteurs conformément à l'esprit de la charte des AMAP.

Le consomm'acteur s'engage à :

- 1) Commander pour une ou plusieurs dates de livraison prévues un ou plusieurs litres ou unités de produit au choix, à préciser sur le bon de commande joint signé lors de l'inscription.

Dates de livraison prévisionnelles pour 2023 : vendredi 24 février ; vendredi 21 avril ; vendredi 16 juin ; vendredi 25 août ; vendredi 20 octobre ; vendredi 15 décembre (date alignée sur le marché de Noël)

- 2) Signer à la commande 1 chèque par livraison à l'ordre de Mathias Cangina. Déposé à l'association Terre d'Adeles, ce chèque sera remis à l'artisan au début de la livraison.
- 3) Venir chercher personnellement ou faire prendre par une autre personne les produits commandés au moment de la livraison. Une commande oubliée est une commande due.

Prix des produits (voir bon de commande joint)

3€ le litre pour la lessive à la cendre et 3,50€ pour la lessive au savon ; 3€ le litre pour le liquide vaisselle et le détergent multi-surfaces ; 1€ les cinq tablettes pour lave-vaisselle ; 7,50€ le savon de ménage de 200g ou le savon pâte en pot de 350g, 5,30€ le savon de toilette, 5,30€ le baume à lèvres, 8€ le baume mains et 9€ l'huile visage. Chacun est invité à apporter des bouteilles ou des flacons récupérés.

- 4) Trouver un remplaçant si pour une raison exceptionnelle l'engagement ne pouvait être respecté jusqu'à son terme. Une aide peut être apportée par les coordinatrices bénévoles de Terre d'Adeles.
- 5) Aider si nécessaire à la distribution ou à la signature des contrats selon la demande.

L'association Terre d'Adeles facilite le lien artisan-consomm'acteurs. Elle s'engage à :

- 1) Désigner un ou plusieurs référents chargés d'organiser les livraisons mensuelles. Coordinateur produits nettoyants : **Fabien Chassagne** courriel : fabien.chassagne@terredadeles.org
- 2) Mettre à disposition un lieu de livraison
- 3) Assurer le paiement des commandes
- 4) Tenir ses adhérents informés des propositions de Mathias Cangina après accord du CA
- 5) Promouvoir les productions de Mathias Cangina et effectuer des actions de sensibilisation sur les circuits courts et les AMAP auprès du grand public.

L'artisan s'engage à :

- 1) Préparer les produits.
- 2) Prévenir TDA au cas où une avarie atteindrait la production. Une décision commune serait alors prise par l'ensemble des consomm'acteurs et le producteur.
- 3) Informer les consomm'acteurs sur la vie de 100% Gironde dans la plus grande transparence, fournir les justificatifs relatifs à la labellisation Nature et Progrès.

Terre d'Adeles, ses consomm'acteurs, Mathias Cangina s'engagent à poursuivre conjointement la réflexion de manière à améliorer progressivement le présent contrat, l'objectif final du circuit court étant de mobiliser de manière fiable, régulière et pérenne un nombre suffisant de consomm'acteurs pour que le producteur parvienne à vivre dignement de son travail. Un bilan du présent accord sera effectué lors de la prochaine Assemblée Générale de Terre d'Adeles. Des modifications pourront alors être proposées pour la saison suivante. Terre d'Adeles, ses consomm'acteurs et 100% Gironde s'engagent à communiquer en toute franchise et liberté, à partager les idées et initiatives afin d'améliorer le fonctionnement du projet.

Bon de commande joint - Fait à Pessac le

Pour 100% Gironde :
Mathias Cangina

Pour Terre d'Adeles :
Fabien Chassagne

Le Consomm'acteur :
NOM Prénom